



**Vous avez entre 15 et 17 ans, de nationalité française, vous êtes concerné par ce dispositif.**

Pour beaucoup ce sera la première expérience de mobilité, qui va vous aider à vous projeter dans une formation ou un emploi possiblement loin de chez vous, hors du département. Certains d'entre vous, grâce au SNU vont découvrir leur Région et rencontrer des jeunes issus d'autres milieux sociaux et faire l'expérience de la vie en communauté.

Le SNU doit vous permettre de développer votre culture de l'engagement et ainsi d'affirmer votre place dans la société.

Vous pourrez par la suite valoriser cet engagement et votre participation au SNU à différentes étapes de votre vie dont une très prochainement, lors de la constitution de vos dossiers de candidatures dans les filières Post-Bac par exemple.

### **Quelle est la durée de l'engagement SNU ?**

Le Service national universel comporte :

- un séjour de cohésion de deux semaines dans votre région de résidence mais pas dans votre département. Si vous habitez dans les Hautes-Pyrénées votre séjour aura lieu dans un des 12 départements de la Région Occitanie autres que les Hautes-Pyrénées.

**Trois possibilités de dates pour effectuer le séjour de cohésion :**

Du 13 au 25 février 2022 (*les inscriptions se terminent le 17 décembre 2022*)

Ou du 12 au 24 juin 2022

Ou du 3 au 15 juillet 2022 (

- une mission d'intérêt général de deux semaines à effectuer dans l'année qui suit le séjour de cohésion. Dans le même temps, un accès en ligne à des cours de Code de la route est proposé et au terme de la mission, une 1ère inscription offerte à l'examen du Code.
- Les volontaires pourront ensuite, s'ils le souhaitent, poursuivre une période d'engagement de trois mois (minimum) à un an, jusqu'à leurs 25 ans.

### **Quelles activités sont proposées durant le séjour de cohésion ?**

- Des thématiques plébiscitées par les jeunes seront abordées. Ainsi les enjeux climatiques comme la

transition écologique seront présents de manière transverse tout au long du séjour. Les activités physiques et de cohésion seront mises en place. Des temps d'échanges et de réflexion collective seront dédiés à des thématiques telles que : la radicalisation, l'égalité femme-homme, ou encore les différentes formes d'engagement.

### Qui peut se porter volontaire ?

- tout jeune français, âgé de 15 à 17 ans, dans l'année suivant sa classe de 3ème, qu'il soit lycéen, apprenti, décrocheur, jeune en situation de handicap.

### Comment ?

- en déposant sa candidature sur le site dédié : <https://www.snu.gouv.fr/> dès aujourd'hui.
- chaque jeune volontaire retenu reçoit une convocation indiquant son affectation, et les modalités de transport et d'hébergement : aucun frais ne sera à la charge des familles.

Vous trouverez sur le site <https://www.snu.gouv.fr/> tous les renseignements utiles. Vous pouvez poser vos questions également à [snu-dsden65@ac-toulouse.fr](mailto:snu-dsden65@ac-toulouse.fr).

**L'Inspecteur d'académie  
Directeur académique des services  
De l'Education Nationale  
Des Hautes-Pyrénées**



**Thierry AUMAGE**

[@snu.jemengage,](https://twitter.com/snu.jemengage)  
[#ServiceNationalUniversel](https://twitter.com/ServiceNationalUniversel)

